

N° 621 septembre 2022

N°CPPAP 0220s07170

# le journal

Fédération FO de la métallurgie



[www.fo-metaux.org](http://www.fo-metaux.org)

Guerre en Ukraine

# l'industrie, victime collatérale

**Plus de six mois après le début de l'agression russe en Ukraine, au-delà de l'insupportable bilan humain, c'est l'ensemble du monde industriel et ses salariés qui sont touchés par les conséquences de la guerre.**

**FO Métaux fait le point.**

**ArcelorMittal Services - p.14**  
l'avenir en question

**Stellantis Sochaux - p. 16**  
Le pied au plancher

**Région Parisienne - p.18**  
Une équipe motivée et conquérante

# Sommaire



*Ce mensuel est le vôtre...*

Organe de la Fédération Force Ouvrière  
de la Métallurgie,

“FO Métaux LE JOURNAL”  
est le magazine de tous ses syndicats et de tous  
ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de  
lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre  
contact avec la rédaction dès qu'un événement le  
justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre  
entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne  
des éléments de comparaison et rend service à d'autres  
syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.  
Faites-nous part de vos expériences syndicales.  
Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la  
Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

## Chiffres à connaître :

**SMIC horaire brut :** 11,07 euros

**SMIC brut mensuel :** 1 678,95 euros

**Plafond de la sécurité sociale :**

3 428 euros par mois  
(pour l'année 2022 : 41 136 euros)

**Coût de la vie :**

+0,3 % en juillet (+0,3 % hors tabac);  
+6,1 % en glissement sur les 12 derniers  
mois (+6,2 % hors tabac).

**Chômeurs :** 3 165 900

(catégorie A, publiés le 27 juillet 2022)

**Indice de référence des loyers :**

135,84 (2<sup>ème</sup> trimestre 2022).

**Taux d'intérêt (24 août) :**

-0,47 % au jour le jour.

## 3 Editorial

## 4 L'événement

Conflit en Ukraine :  
l'industrie, victime collatérale 4-10

## 13 L'actu en bref

Airbus devient fournisseur du Pentagone 13

## 14 Actualité syndicale

ArcelorMittal Services : l'avenir en question 14

USM du Vaucluse et Métaux d'Avignon :  
tout pour le développement 14

USOCOME :  
un syndicat conquérant 15

Bosch : préparer l'avenir 15

Mecachrome Aubigny : forts face à l'adversité 16

Stellantis Sochaux : le pied au plancher 16

Alstom : une entreprise en tension 17

Métaux de la Région parisienne : une équipe motivée 18

## 19 Infos

Alain Seftin, André Faucon, Robert Cruschiel  
et Pierre Bridel nous ont quittés 19-20

## 21 Vos droits

Election du CSE :  
le protocole d'accord préélectoral 21

## 22 Jeux

Des métaux et des mots 22



Et toujours  
l'information  
en ligne sur...

[www.fo-metiaux.com](http://www.fo-metiaux.com)



En cette rentrée, nous espérons tout d'abord que vous avez pu passer, malgré un contexte climatique défavorable pour une partie des vacanciers, de très bonnes vacances en famille et entre amis, et pris un repos amplement mérité. Cette période estivale n'aura donc pas été de tout repos avec son lot de catastrophes, dont la sécheresse, les incendies et les orages.

Nous pensons en premier lieu aux victimes et aux drames humains qui ont plongé dans la douleur de nombreuses familles, en second lieu à celles qui, lors des incendies, ont perdu leurs maisons et le fruit d'années de labeur tout en se désolant également de la destruction d'une grande partie de notre nature, dont de nombreuses forêts. Nous ne sommes pas les seuls concernés par ces incendies, l'Europe et le monde ont été aussi très impactés par ces phénomènes dus au changement climatique. Il faut des actes et des réponses concrètes au plus haut niveau des États pour réduire ces phénomènes et risques.

Nous tenons à remercier les pompiers, les volontaires, les bénévoles, les élus qui ont participé à lutter contre les incendies, à s'organiser pour protéger notre environnement et pour aider au mieux tous celles et ceux qui ont été touchés et bousculés lors de leurs vacances, du fait des incendies ou des intempéries avec des orages violents, en particulier en Corse, qui ont fait de nombreuses victimes et des dégâts matériels.

Pour la France et au plus haut niveau de l'Etat, il est urgent de réagir pour renforcer nos services publics et leurs moyens, car il ne suffit pas de remercier les policiers lors des attentats, les soignants lors de la crise sanitaire et les pompiers lors des incendies sans réfléchir à leur utilité et au renforcement des moyens humains et matériels nécessaires. Pendant trop d'années, la vision à court terme et la tendance des politiques ont été à tort de réduire le service public pour des raisons de coût au détriment d'un service public de qualité et de proximité.

Au niveau de notre Fédération et pour cette rentrée, nous consacrons une longue partie de notre journal aux conséquences de la guerre en Ukraine, avec ses impacts sur notre industrie et ses différentes conséquences dans de nombreux secteurs et domaines d'activité, et nous poursuivons notre lutte et nos actions pour préserver et développer notre industrie en France, plus forte, plus proche et plus verte, pour protéger nos approvisionnements et nos emplois.

## Après un été dramatique

Nous rentrons également dans le vif du sujet du déploiement de la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie qui s'appliquera au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour la protection sociale. A ce titre, nous avons mis en ligne sur notre site et pour les salariés de la métallurgie de nombreuses informations et les documents nécessaires à la compréhension des garanties conventionnelles. Nous proposons et organisons pour nos responsables et délégués de nombreuses formations afin de répondre aux questions des salariés sur les différentes garanties conventionnelles, au déploiement de la nouvelle classification et de notre accord national sur la protection sociale qui devrait permettre à de très nombreux métallos de pouvoir bénéficier de certaines garanties dont ils ne disposaient pas, sachant que sur le 1,5 million de salariés de la métallurgie, au moins 40 000 métallos ne disposent actuellement d'aucune couverture complémentaire en matière de prévoyance et que celle-ci est beaucoup plus faible que les nouvelles garanties négociées pour au moins 400 000 d'entre nous.

Enfin, face à une inflation grandissante et aux risques de baisse du pouvoir d'achat, avec nos équipes syndicales nous revendiquons et négocions des accords aux niveaux national, territorial et des entreprises pour obtenir gain de cause face à une envolée des prix que nous n'avons pas connue depuis de nombreuses années. Certes, le gouvernement a pris des mesures et a réussi à faire voter une loi en faveur du pouvoir d'achat, et toute mesure est bonne à prendre pour tout citoyen et salarié, mais cela ne doit pas se faire au détriment de véritables augmentations salariales, avec leurs conséquences positives pour notre système de protection sociale collective, dont les retraites.

Pour nous aider, pour la défense de l'industrie, des salariés, des retraités et des jeunes, nous profitons de cette rentrée pour vous appeler à rejoindre FO Métaux en adhérant et en soutenant nos actions syndicales et combats syndicaux.



Organe officiel de la  
Fédération confédérée FO  
de la Métallurgie

Directeur de la publication :  
Frédéric Homez

Imp. Spéciale FO Métaux  
N° de CPPAP: 0220s07170

Rédaction : Temps Forts

Publicité : PMV  
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :  
01 53 94 54 00  
contact@fo-metiaux.fr

## Conflit en Ukraine : l'industrie, victime collatérale

**Voilà maintenant un peu plus de six mois que la Russie a entamé une guerre contre son voisin ukrainien. Si FO Métaux a immédiatement condamné cette injustifiable agression, déplorant le bilan humain, avec une pensée particulière pour les syndicalistes ukrainiens et russes, avec lesquels elle entretient des relations de longue date, notre Fédération s'est aussi rapidement inquiétée de l'impact de cette attaque sur l'industrie et sur ses salariés. Si la fin des hostilités n'est pas encore en vue, un premier bilan peut néanmoins être tiré.**

Ce n'est souvent que plusieurs années après un armistice qu'il est possible de dresser le bilan définitif d'un conflit, et celui qui oppose la Russie à l'Ukraine depuis le 24 février 2022 ne fait pas exception à la règle. Pourtant, de nombreuses conséquences de cette situation sont déjà quantifiables, en particulier concernant l'industrie. En France, tous les secteurs sont touchés, directement ou indirectement, par la situation à l'Est. Perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et pénurie de matières premières, renchérissement du coût de l'énergie, détérioration de l'image des entreprises mais aussi désorganisation de certaines fonctions supports : le conflit en Ukraine a de larges répercussions, parfois inattendues, souvent en cascades, qui touchent de manière assez inégale des différents pans de l'industrie.

Déjà fortement touchés par les conséquences de la crise sanitaire, les fabricants et fournisseurs de puces électroniques et autres semi-conducteurs voient le conflit ukrainien comme un nouveau tsunami qui va venir exacerber les pénuries actuelles. Car l'Ukraine fournit plus de 90 % du néon de qualité semi-conducteur des États-Unis, un gaz indispensable aux lasers à phase gazeuse utilisés dans le processus de fabrication des puces. De son côté la Russie fournit 35 % de l'approvisionnement en palladium des États-Unis, un métal rare qui peut être utilisé pour créer des semi-conducteurs. Fournisseurs et acheteurs cherchent d'ores et déjà des alternatives, mais cela prendra du temps et sera d'autant plus compliqué que ces dernières ne sont pas illimitées et que des entreprises, comme le fabricant de puces malaisien Unisem, dont les clients incluent Apple, y sont déjà positionnées se fournissant aux États-Unis, au Japon ou en Corée depuis plusieurs années. La demande en puces avait largement augmenté du fait de la pandémie de Covid-19, les entreprises et utilisateurs finaux ayant un besoin croissant en parc informatique. Cette demande devrait continuer de progresser



*La pénurie de puces s'aggrave pour tous les secteurs.*

dans les années à venir et les fournisseurs comme les fabricants doivent s'y préparer. La perte des approvisionnements russes et ukrainiens risque fort d'accentuer la pénurie et de compromettre les perspectives du secteur électronique. A noter que cette situation se répercute sur l'ensemble de l'industrie puisque, de la voiture au téléphone portable en passant par la cocotte-minute ou la carte bleue, les puces sont présentes partout. Autre conséquence inattendue : les pannes Internet à répétition et coupures d'électricité dans toute l'Ukraine pourraient fortement affecter l'externalisation des services technologiques. Selon un rapport de l'IT Ukraine Association, un groupe commercial, le secteur ukrainien des technologies de l'information est en plein essor et fait travailler près de 100 000 salariés. Autrement dit, les services technologiques externalisés par certaines entreprises européennes risquent gros.

### **L'automobile à la peine**

Cette disponibilité des matières premières, qui influe également sur la transition énergétique européenne (voir article p.10) touche aussi lourdement l'automobile. Avec un effondrement des ventes de plus de 20 % dans l'Union européenne, le mois de mars aura été une véritable catastrophe pour le secteur. Si Renault est le constructeur automobile le plus touché par la crise ukrainienne (voir

article p.9), le reste du secteur est loin d'être épargné. Stellantis a ainsi annoncé fin avril la suspension de son unique usine en Russie située à Kalouga, à environ 180 kilomètres au sud-ouest de Moscou, qui tournait au ralenti depuis le début des hostilités, pénalisée par des difficultés logistiques et les effets des sanctions internationales. Le groupe comptait sur ce site, qui assemble des véhicules utilitaires légers Peugeot, Opel et Citroën depuis sa mise en activité en 2010, pour alimenter le marché européen en camionnettes. Le site devrait continuer de tourner, mais uniquement pour alimenter le marché local. Stellantis a par ailleurs prévu un transfert de la production des sites en France et au Royaume-Uni. Sa position sur le marché russe, où le groupe ne pesait que 1%, rend cependant moindre l'impact économique à court terme de sa décision. Néanmoins, d'ici à fin 2022, l'usine de Kalouga devait aussi commencer à assembler des boîtes de vitesses manuelles, ainsi qu'un modèle commercial Fiat Scudo destiné à l'exportation. A plus long terme, Stellantis voulait faire de Kaouga une plaque tournante de ses exportations destinées au marché d'Europe occidentale, une stratégie aujourd'hui compromise, comme le confirmait Carlos Tavares en mars : « De nouveaux investissements en Russie ne sont pas sur la table ».

De nombreux constructeurs ont également été touchés par l'arrêt d'usines ukrainiennes qui s'est ajouté aux pénuries de composants électroniques et aux problèmes de livraison qui minent l'industrie automobile depuis le printemps 2021. L'Ukraine est en effet le principal fournisseur européen de faisceaux de câblage pour l'automobile. Faute de pièces, plusieurs usines ont été mises en pause à travers l'Europe. A cela s'ajoute le fait que l'Ukraine est l'un des plus importants producteurs de nickel et d'aluminium du monde, deux ressources essentielles dans la production de batteries et de composants pour véhicules électriques. Il s'agit ici de la deuxième crise majeure que connaît l'automobile en peu de temps. Entre l'élargissement des sanctions contre la Russie et des interruptions de production en Chine en raison de la stratégie Zéro Covid de Pékin, elle pourrait dans les prochains mois traverser de nouveaux trous d'air. Certes, les pénuries d'approvisionnement devraient finir par se résoudre, mais en attendant, les acheteurs devront patienter pour prendre possession des voitures commandées, ce qui appuiera une hausse des prix, tandis que les tensions sur le marché de l'occasion, en manque de nouveaux produits, se poursuivront.

## Nuages sur le ciel européen

Autre secteur touché par la situation en Ukraine, l'aéronautique devrait cependant ressentir l'onde de choc plus tardivement. L'invasion russe en Ukraine a des conséquences importantes sur la fourniture de titane pour l'industrie aéronautique, dont le principal fabricant, VSMPO-Avisma, est en Russie et détient 25 à 30% du marché mondial. L'Europe importe annuellement 70 000 tonnes de titane. Sur les 25 000 tonnes de titane utilisées par an en France, 10 000 tonnes viennent de Russie. Le titane est utilisé aujourd'hui dans le fuselage et les pièces de structure des avions civils et militaire, dans les moteurs pour les compresseurs et les aubes de turbine, dans les caissons de voilure, les trains d'atterrissage ou les conduites hydrauliques. Les fabricants d'hélicoptères ont besoin de titane pour le rotor principal. Dans le domaine spatial, il sert au moteur et aux réservoirs des propulseurs de la fusée Ariane. Airbus est dépendant du titane russe à 50%, de même que Safran, même si le motoriste affirme avoir diversifié ses approvisionnements et mise sur



*Derrière le titane,  
d'autres ressources sont en jeu.*

le rachat d'Aubert et Duval, dans le Puy-de-Dôme, seule fonderie d'Europe à produire des alliages de titane pour l'aéronautique, en utilisant la collecte des chutes produites par les industriels européens pendant le façonnage de leurs pièces pour sa production de titane recyclé. S'il existe d'autres fournisseurs en Chine, au Kazakhstan, au Japon et en Inde, rien ne permet d'affirmer que cela suffira aux besoins européens, ni qu'un pays comme la Chine ne préférera pas garder le précieux titane pour sa propre industrie aéronautique. Au début du conflit, les grands acteurs de l'aéronautique assuraient disposer de 6 à 8 mois de stocks. Et après ? Le risque, pour les spécialistes, est réel de voir la montée en cadence de la filière compromise...

Le spatial, qui restait l'un des rares domaines où les programmes de coopération entre la Russie et les pays occidentaux perduraient, malgré les sanctions consécutives à l'annexion de la Crimée par Moscou en 2014, n'est pas épargné non plus. Certes, les Etats-Unis avaient décidé de remplacer leur lanceur lourd Atlas V, qui utilisait des moteurs-fusées russes par un nouveau lanceur 100% américain, et ils avaient poussé les feux du programme CCDev, qui doit permettre de relever des équipages de la Station spatiale internationale



*L'aéronautique va-t-elle manquer de matières premières ?*

sans les Soyouz russes. Mais l'espace avait jusque-là été épargné. La situation a changé le 26 février, quand l'agence spatiale russe Roscosmos a annoncé des mesures de rétorsion vis à vis des pays européens en suspendant les lancements de fusées Soyouz depuis le Centre spatial guyanais et en rapatriant les 87 employés russes qui y travaillaient. Or plusieurs lancements étaient programmés au cours de l'année 2022 dont deux lancements emportant chacun deux satel-

lites du système de positionnement européen Galileo. Autre victime de la situation : l'astro-mobile martien russo-européen Rosalind Franklin qui devait être tiré depuis Baïkonour en septembre prochain. Déjà retardée de deux ans pour cause de problèmes techniques, la mission devrait en perdre deux autres compte tenu de l'espacement des fenêtres de lancement vers Mars.

Pour la constellation de satellites de télécommunications géante anglo-indienne OneWeb, en cours de déploiement au début du conflit, les exigences russes de voir les britanniques sortir du capital de la société et s'engager à ne pas fournir des services aux militaires a mis le programme à l'arrêt. OneWeb est à la recherche de nouveaux opérateurs de lancement pour placer en orbite les 220 satellites restants. Contractuellement c'est à Arianespace qu'il incombe de fournir une solution mais OneWeb envisage l'utilisation de lanceurs américains, indiens ou japonais. Autre souci pour OneWeb : ses satellites utilisent des propulseurs fournis par la société russe Fakel... La livraison par Airbus d'une petite constellation de 15 satellites (Loft Orbital) commandée en janvier 2022 et dérivée des satellites OneWeb est également menacée. Plus largement, les constructeurs russes et ukrainiens disposent d'une expertise dans le domaine de la propulsion et de la conception des lanceurs qui est largement mise à contribution dans les développements des lanceurs et satellites opérationnels ou en cours de développement, d'où un impact majeur pour le domaine spatial.

## Un impact global

Les entreprises du secteur mécanique, par la voix de leur Fédération, la FIM, se sont inquiétées de voir la guerre en Ukraine aggraver une situation tendue depuis de nombreux mois. Leur principale difficulté ? La quasi-impossibilité de répercuter sur leurs prix de ventes les hausses dues à l'approvisionnement en matières premières et en composants électroniques, à l'envolée des prix de l'acier, du gaz et de l'électricité, ainsi qu'à l'explosion des coûts du fret. La trop faible production sidérurgique européenne ne vient en rien arranger la situation. La FIM a d'ailleurs alerté les pouvoirs publics sur « le comportement de grands fournisseurs de matières premières, notamment du métal, qui en invoquant un cas de force majeure, adressent des avenants aux contrats de fourniture en cours, avec des hausses de prix importantes, et viennent mettre en danger les PME du secteur déjà très fragilisées ». Et de proposer des mesures d'urgence, comme la levée temporaire des mesures de sauvegarde mises en place en 2018 pour protéger la sidérurgie européenne des importations de produits sidérurgiques asiatiques et turcs. L'idée est de permettre aux entreprises du secteur de trouver de l'acier sur des marchés hors d'Europe sans surtaxe. Elle demande également la suppression des autorisations d'exporter hors d'Europe les déchets métalliques, pour permettre à la sidérurgie européenne de pallier son incapacité momentanée à répondre aux besoins des secteurs aval. Sa

conclusion est claire : « Si rien n'est fait rapidement, des fermetures d'usines impacteront tous les secteurs aval de la mécanique. » Seul le ferroviaire est peu touché par la situation. Alstom, qui mise fortement sur l'international pour son développement, a fait savoir début mai qu'il cherchait à se défaire de ses 20 % dans son homologue russe Transmashholding (TMH). Devenue encombrante depuis l'invasion de l'Ukraine, cette participation a fait basculer les comptes du groupe dans le rouge. Le groupe a accusé pour son exercice 2021-2022 une perte nette de 581 millions d'euros,

en raison essentiellement de la dépréciation quasi totale de sa participation dans son TMH. Un incident de parcours géopolitique qui ne remet pas en cause les objectifs financiers ambitieux du groupe pour 2025, a fait savoir Alstom, dont le chiffre d'affaires a, lui, progressé de 11 %.

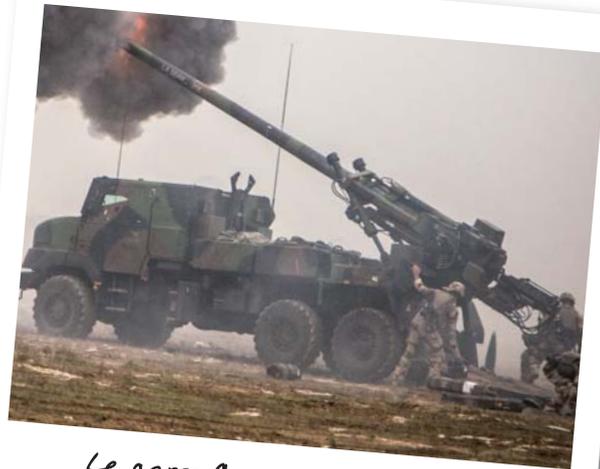
Bien que la paix ne soit pas encore en vue, il est déjà temps de tirer des enseignements du conflit. La crise de la Covid l'a montré. La guerre l'a confirmé : la mondialisation à outrance a rendu les chaînes logistiques très fragiles, et si les conséquences sont lourdes pour la France, c'est notamment parce que les gouvernements qui se sont succédé ces 30 dernières années ont laissé le pays se désindustrialiser, voire ont encouragé le mouvement. Ce sont ces deux chocs successifs qui poussent à présent les acteurs industriels à accélérer une tendance de relocalisation qui a timidement commencé il y a une dizaine d'années avec le renchérissement du coût de la main d'œuvre asiatique, et que FO Métaux appelle de ses vœux de longue date. Pour autant, la spécialisation des nations va continuer à jouer, mais dans une moindre mesure et les pays vont vouloir se prémunir contre les aléas géopolitiques, sanitaires, etc. en demandant aux producteurs à forte valeur ajoutée, par exemple les producteurs de semi-conducteurs, de se rapprocher. Pour l'industrie, le conflit en Ukraine pourrait bien, en fin de compte, obliger à entreprendre des changements structurels pour une économie relocalisée, plus facile à maîtriser de bout en bout et donc plus solide face aux tempêtes mondiales.



*Le secteur spatial est lui aussi affecté.*

## La Défense à l'offensive

Entre 2003 et 2020, le nombre d'avions de combat français est passé de 393 à 261 appareils, et celui des chars Leclerc de 406 à 222. La doctrine française tenait à l'époque en peu de mots : miser sur la modernisation de l'arsenal plutôt que sur le nombre. Mais l'intensité des combats en Ukraine et le volume d'équipements engagés sur les théâtres d'opération, avec une doctrine russe héritée de la seconde guerre mondiale et pariant sur l'effet de masse, changent la donne. L'armée ukrainienne affirme avoir détruit mille trois cents chars, soit plus du double de la totalité des chars français et allemands, et trois mille véhicules blindés russes depuis février. A Kharkiv près de la frontière russe, où les combats ont fait rage au début du conflit, il aurait été tiré en une minute autant de munitions que l'Armée française n'en utilise pour l'entraînement en un an ! Autant dire que les doctrines militaires ne sortiront pas intactes de cette guerre, tant la supériorité technologique montre ici ses limites. Conséquence : L'offensive militaire russe en Ukraine a sonné comme un avertissement pour les Etats européens, nombreux à avoir réduit la voilure en matière de défense. Parmi eux, l'Allemagne est la première à annoncer un investissement massif, portant son budget militaire à 100 milliards d'euros pour moderniser son armée, corrigeant ainsi des décennies de sous-investissement. Cet in-



*Le canon Caesar s'exporte bien.*

Etats-Unis et la Chine.

D'autres pays européens devraient suivre. La France en a déjà pris le chemin, notamment avec l'annonce présidentielle de juin au salon Eurosatory de Villepinte de la réévaluation de la loi de programmation militaire 2019-2025 pour "ajuster les moyens aux menaces", doublée d'un appel à construire une industrie européenne de défense "beaucoup plus forte". Le budget du ministère des Armées va de nouveau croître en 2022, à 40,9 milliards d'euros, conformément à la LPM 2019-2025 qui prévoit d'atteindre 50 milliards d'euros en 2025. Le conflit en Ukraine a notamment mis en évidence les faiblesses de la France, qui repose sur un "modèle d'armée complet" mais de dimensions trop réduites, particulièrement en ce qui concerne les stocks de munitions ou la défense sol-air, pour un conflit de forte intensité. Reste à organiser la remontée en puissance d'une industrie d'armement dont la capacité de production est taillée pour les besoins limités des 30 dernières années. A cet effet, la DGA envisage un texte législatif qui permettrait de réquisitionner des matériaux ou des entreprises civiles à des fins militaires. La plupart des entreprises de défense étant "duales", c'est-à-dire produisant également pour les besoins civils, ce texte leur permettrait de mobiliser leurs efforts vers la production militaire, sans que le pays soit formellement en état de guerre.



*Le futur avion de combat européen se fait attendre*

vestissement va catapulte l'Allemagne au troisième rang des nations en termes de dépenses de défense sur le plan international, juste derrière les

leadership industriel en la matière. Alors que nombre des coopérations de programmes d'armements en cours en Europe peinent à avancer, à commencer par

**Avant l'intervention, les commandes auprès des industriels de l'armement affichaient un niveau respectable, mais l'agression russe a démontré que personne n'était à l'abri et a déclenché un réarmement massif à l'échelle européenne, sinon mondiale. Pour certains groupes qui peinaient à financer leur activité, le conflit ukrainien est même un retournement de situation majeur.**

### Des budgets en hausse

Derrière l'appel à une Europe de la défense plus forte se pose néanmoins la question du leadership industriel en la matière. Alors que nombre des coopérations de programmes d'armements en cours en Europe peinent à avancer, à commencer par

les projets de futur avion (SCAF, où les partenaires Airbus et Dassault peinent à s'entendre) et char de combat (MGCS) menés par la France, l'Allemagne et l'Espagne, le président de la République a déploré que cette dernière consacre ses premiers achats à des chasseurs F-35 et hélicoptères lourds Chinook américains au moment il faudrait faire prévaloir une préférence européenne. "Nous avons besoin de renforcer une industrie et une base industrielle et technologique de défense européenne beaucoup plus forte et beaucoup plus exigeante (...) sinon nous construirons les dépendances de demain", a-t-il martelé.

## Une Europe fragmentée

Et c'est peut-être là le talon d'Achille de l'Europe de la défense : chaque pays espère en fait être celui qui se taille la part du lion dans les futurs marchés militaires. Si le prêt de canons

Caesar à l'Ukraine a permis de montrer l'efficacité de cet équipement, il a aussi été le meilleur argument de vente d'une arme que seule la canonnerie Nexter de Bourges est capable de produire. Côté allemand, c'est vers l'armement naval que l'on se tourne. Les chantiers navals allemands de MV Werften, qui ont déposé le bilan en janvier dernier, victimes collatérales de leur propriétaire croisiériste Genting Hong Kong, pourraient bien tous basculer dans le giron militaire. Après Wismar, qui devrait revenir au spécialiste allemand des sous-marins Thyssenkrupp Marine System,



*La nouvelle génération de frégate allemande.*

celui de Rostock fait

l'objet d'une offre de reprise de la Marine allemande, qui prévoirait d'y produire des navires militaires. Derrière ces opérations, c'est aussi la volonté allemande de se positionner sur un futur marché à plusieurs milliards d'euros qu'il faut voir.

## Partir ou rester ? Le dilemme des entreprises

Près de deux mois après le début de l'invasion de l'Ukraine, l'université américaine de Yale a commencé à tenir une liste des entreprises qui coupent leurs liens économiques avec la Russie. Elles étaient près de 1 000 au début de l'été. En fonction de la situation de leur activité en Russie, la liste les classe en cinq catégories : les entreprises qui se sont complètement retirées de Russie comme le leader informatique Atos, celles qui ont suspendu leurs opérations tout en laissant ouverte la possibilité d'un retour, celles qui ont réduit leurs activités ou reportent leurs projets d'investissement et de développement et celles qui poursuivent leur activité. Parmi elles, 70 entreprises françaises dont quelques grands noms de la métallurgie. A ce jour, seules Atos et Schneider Electric ont totalement quitté la Russie, tandis que Alstom, Dassault Aviation, Dassault Systèmes, Renault, Safran, Stellantis ont suspendu leurs activités mais se tiennent prêtes à un éventuel redémarrage. D'autres ont réduit la voilure, notamment dans l'aéronautique, en suspendant l'essentiel de l'activité et en affrontant le problème de l'approvisionnement en titane, dont la Russie est grand producteur.

Contrairement à leurs homologues allemandes ou américaines, les Françaises ont eu plus de mal à quitter le territoire de Vladimir Poutine. Avec 35 entreprises du CAC40 et pas loin de 1 200 sites en Russie comptant 160 000 salariés, la France est le premier employeur étranger du pays. Ce départ est-il efficace en matière de sanctions économiques ? Pas sûr. Les exportations de la France vers la Russie et l'Ukraine ne représentent que 2 % des exportations mondiales tricolores... Alors pourquoi partir ? La décision des entreprises se fait en fonction des secteurs d'activité. Elles prennent des arbitrages entre leurs intérêts économiques, la pression de l'opinion publique et la sécurité de leurs employés, sans oublier des considérations quant à leurs capacités industrielles. Ainsi, si les entreprises allemandes sont parmi les nombreuses et les premières à avoir quitté la Russie, l'écart avec la France s'explique par des différences de structures. Les entreprises tricolores sont aujourd'hui très exposées à la crise géopolitique, car elles ont fait le choix de la désindustrialisation en investissant depuis vingt ans en Russie, contrairement à l'Allemagne qui entretient un lien davantage commercial, plus facile à rompre.



## Renault : quel avenir sans la Russie ?

Face aux sanctions économiques, Renault met sa stratégie industrielle en cohérence avec la ligne politique adoptée par la France en annonçant le 23 mars 2022 suspendre d'une part les activités de Renault Russie à Moscou et mener d'autre part une réflexion afin « d'évaluer les options possibles concernant sa participation dans AvtoVAZ ». La Russie est un marché historique pour Renault. Dans son usine de Moscou, le groupe produisait des Renault Logan, Kaptur (avec un K), Arkana, Duster, et à Togliatti, dans l'usine AvtoVAZ (dans laquelle Renault rentre en 2008 et possédait une participation de 68%), le constructeur assemblait des modèles Lada. La production des véhicules en Russie était uniquement destinée au marché russe. Il s'agit d'un coup dur pour le constructeur, pour lequel la Russie constitue son deuxième plus gros marché après l'Europe avec 500 000 véhicules vendus l'année dernière, ce qui représente en 2021, près de la moitié de son résultat opérationnel de la division automobile. Le 16 mai, deuxième phase et fin de la réflexion. Renault Group cède sa filiale Renault Russie à la mairie de Moscou et ses parts de 68% dans AvtoVAZ à NAMI, un institut de recherche national spécialisé dans l'automobile. L'accord prévoit une option de rachat au cours des six prochaines années pour les activités liées à la marque Lada. Aucun montant n'a été mentionné, mais plusieurs sources évoquent le prix du rouble symbolique... Une somme pour le moins dérisoire, quand on sait que Renault avait annoncé fin mars, en même temps que l'arrêt de l'usine moscovite, une charge d'ajustement de 2,2 milliards d'euros sur ses résultats du premier semestre 2022, dans l'éventualité d'un départ. Derrière, il faut aussi compter les milliards d'euros investis pour remettre AvtoVAZ à niveau de manière continue au cours des quinze dernières années. Les conséquences de cette tempête sont loin d'être négligeables.

Entre mars et l'été 2022, pour de nombreux observateurs de la sphère automobile, c'est l'indépendance stratégique de la marque au losange qui est en question. Le constructeur français pourrait-il devenir la proie de concurrents étrangers ? Le poids de l'État français dans les décisions du groupe semble écarter pour le moment une telle possibilité. Avec les résultats financiers publiés le 29 juillet, qui montrent que le colosse n'a pas des pieds d'argile et poursuit son redressement, ces spéculations sortent définitivement de l'actualité.

Pour résoudre son problème de capitalisation et renforcer son attractivité, le groupe a travaillé sur une autre so-

lution : une réorganisation en créant deux entités, une dédiée aux activités thermiques et l'autre centrée sur les activités de l'électrique pour mieux valoriser ses actifs dans les nouvelles mobilités.

Autre souci : le départ de Renault du marché russe pourrait impacter sa stratégie d'expansion internationale fondée sur des produits à bas coûts. Renault s'apprêtait d'ailleurs à lancer un nouveau plan dans les pays émergents, qui devait débiter en Russie même avec la présentation imminente d'une nouvelle gamme de produits dédiée à ce marché. Au fil des années, Lada avait développé sa propre gamme, conçue à partir de la plateforme "Entry" (pour les produits d'entrée de gamme), dont Dacia s'est fait une spécialité. C'est à partir de cette plateforme, mais également à partir du partage de nombreuses pièces, que cette nouvelle stratégie, dite "Entry", était pensée pour conquérir les pays émergents dans lesquels Renault s'était taillé une place : Brésil, Argentine, Turquie, Algérie, Maroc, Inde, Afrique du Sud... Renault va donc devoir revoir sa copie, car « sans la Russie, il sera très difficile de rentabiliser les pays émergents », analyse Bernard Julien, maître de conférence à l'université de Bordeaux, spécialiste de l'industrie automobile.

L'histoire semble d'ailleurs se répéter pour le constructeur, qui avait dû quitter l'Iran en 2018 après la décision de l'administration Trump de rétablir les sanctions internationales contre ce pays. En y ajoutant les volumes russes, Renault perdra près de 600 000 voitures par an, soit 16 % de ses ventes totales. Suivi de près par l'ensemble du monde automobile et même au-delà, par l'industrie en général, le cas Renault devrait pousser à voir l'aléa géopolitique comme un critère à considérer dans les arbitrages décisionnels (probablement bientôt suivi par le risque climatique)... Entre l'instabilité chronique de certains pays et une vie économique et internationale de plus en plus incertaine, les décideurs vont devoir se livrer à un exercice de haute voltige...

**La guerre en Ukraine s'est traduite pour Renault par une nouvelle crise qui vient encore compliquer sa stratégie de redressement initiée depuis 2 ans. Après un plan d'économies annoncé en mai 2020 suite à la dégradation de sa santé financière, la pénurie de semi-conducteurs, les problèmes d'approvisionnement et la hausse de matières premières, Renault Group cède ses actifs en Russie.**



*La fin de l'aventure russe pour Renault ?*

## Transition énergétique : une situation paradoxale

**Le seul domaine auquel la guerre en Ukraine pourrait profiter semble être celui de la lutte contre le changement climatique. Mais au-delà des annonces, les moyens peuvent-ils suivre ?**  
**Éléments de réponse.**

Dans l'ensemble, les principales économies mondiales n'ont pas mis à profit la crise sanitaire et ses suites pour se décarboner. Au contraire même, en dépit des belles promesses politiques du moment, la plupart ont accentué leur dépendance aux combustibles fossiles en subventionnant massivement les secteurs les plus consommateurs d'énergie afin de protéger l'emploi. Seule l'Europe a su tirer son épingle du jeu et placer le renouvelable au cœur de sa stratégie post-covid, notamment via les 2 000 milliards d'euros du plan de relance NextGenerationEU, dont un important volet facilite les prêts encourageant l'adoption d'énergies à faible émission de carbone. La guerre en Ukraine est venue accélérer le mouvement. La consommation énergétique en Europe est assurée à 25% par du gaz, et 40% de ce gaz est importé depuis la Russie. Depuis le début de la guerre, les cours du gaz ont augmenté de plus de 50%, et rien ne dit qu'ils auraient atteint leur plafond. La Russie représente également 10 à 12 % des importations françaises de pétrole brut et 20 à 25 % des importations de gazole en France, selon l'Ufip (Union française des industries pétrolières). Là aussi, les tarifs ont connu une belle envolée. De sanctions en mesures de rétorsion de part et d'autre, la sécurisation des sources d'énergie ainsi que le prix de cette dernière sont devenus une problématique centrale pour les Etats mais aussi pour les entreprises, en particulier dans l'industrie. Car faire tourner une usine ou des bureaux demande des quantités colossales d'énergie. Fin juin, le patron de Stellantis a annoncé que le groupe envisageait de produire sa propre énergie pour pallier le risque de ruptures d'approvisionnement en gaz et électricité de ses usines. C'est dire si la question préoccupe.

Qu'il s'agisse d'arrêter immédiatement les importations d'énergie russe ou de les réduire progressivement, peu importe le scénario : il passera par la mise en place de réelles capacités de production d'énergie renouvelable, qui deviennent pour le coup enfin une vraie priorité sur le Vieux continent. Et tant pis s'il faut dans l'intervalle remettre en marche quelques centrales à charbon et déplorer que la décision de relancer le nucléaire n'ait pas été prise plus tôt. Ce changement annoncé au plan environnemental sem-



*Une transition plus compliquée que prévu.*

ble être la seule retombée positive du conflit. Rappelons que pour maintenir le réchauffement climatique sous 1,5°C et limiter la dégradation des écosystèmes, il faut impérativement diminuer la production annuelle de pétrole et gaz de 3 %, et ce jusque 2050.

Mais l'impératif économique, conséquence du conflit, suffira-t-il ? Derrière la grande dépendance de l'UE au gaz russe, se cache également celle à plusieurs métaux indispensables à la transition énergétique (FO Métaux l'a déjà évoqué à de nombreuses reprises) comme le nickel (la Russie est le 3<sup>ème</sup> producteur mondial), le palladium (40 % du stock mondial est en Russie) ou encore l'aluminium (6 % de la production mondiale par Moscou), et sans lesquels il sera difficile de développer des batteries électriques, des pales d'éoliennes ou des panneaux solaires. Ces métaux sont en passe de devenir le pétrole du XXI<sup>ème</sup> siècle. L'Agence internationale de l'énergie estime que d'ici 2040, avec le développement des énergies renouvelables et de la voiture électrique, le monde consommera 40 fois plus de lithium, 20 fois plus de nickel et sept fois plus de manganèse. C'est d'ailleurs un des nombreux ressorts de l'invasion russe : le Donbass ukrainien recèle un gisement de lithium que Moscou espère bien exploiter à son compte. Là aussi, les cours s'envolent, d'autant que ces matériaux sont aussi utilisés dans de nombreux secteurs industriels. Mais derrière la guerre des prix, un paradoxe : la guerre en Ukraine précipite la transition énergétique et, dans le même temps, pourrait bien l'entraver sérieusement. Jamais un changement de modèle économique n'a paru aussi urgent.

ipeca.fr

# IPECA, LA PROTECTION SOCIALE DES PROFESSIONNELS DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'AÉROSPATIALE CIVILE ET MILITAIRE.

IPECA œuvre, depuis plus de 70 ans, pour le bien-être de la communauté de l'aéronautique et de l'aérospatiale civile et militaire.

Elle protège les femmes et les hommes de ce secteur dans tous les domaines de la protection sociale complémentaire, **collective ou individuelle**, en **santé** comme en **prévoyance**.

## COMPLÉMENTAIRE SANTÉ GARANTIE DÉCÈS SURCOMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Pour en savoir plus :

**0 810 510 510** Service 0,05 € / appel  
+ prix appel

IPECA PRÉVOYANCE - 5 rue Paul Barruel - 75740 Paris cedex 15

Institution de Prévoyance régie par le titre III du livre IX du code de la Sécurité sociale relevant de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09.

**IPECA**  
UNE VIE À VOUS PROTÉGER



**AG2R LA MONDIALE**

Prendre la main  
sur demain

# L'aide aux aidants : un véritable enjeu pour les branches professionnelles

Le nombre d'actifs aidant un proche en situation de dépendance a doublé en 10 ans. AG2R LA MONDIALE renforce son soutien aux aidants au travers de son action sociale et se met à disposition des branches professionnelles pour imaginer un accompagnement adapté à leurs spécificités.

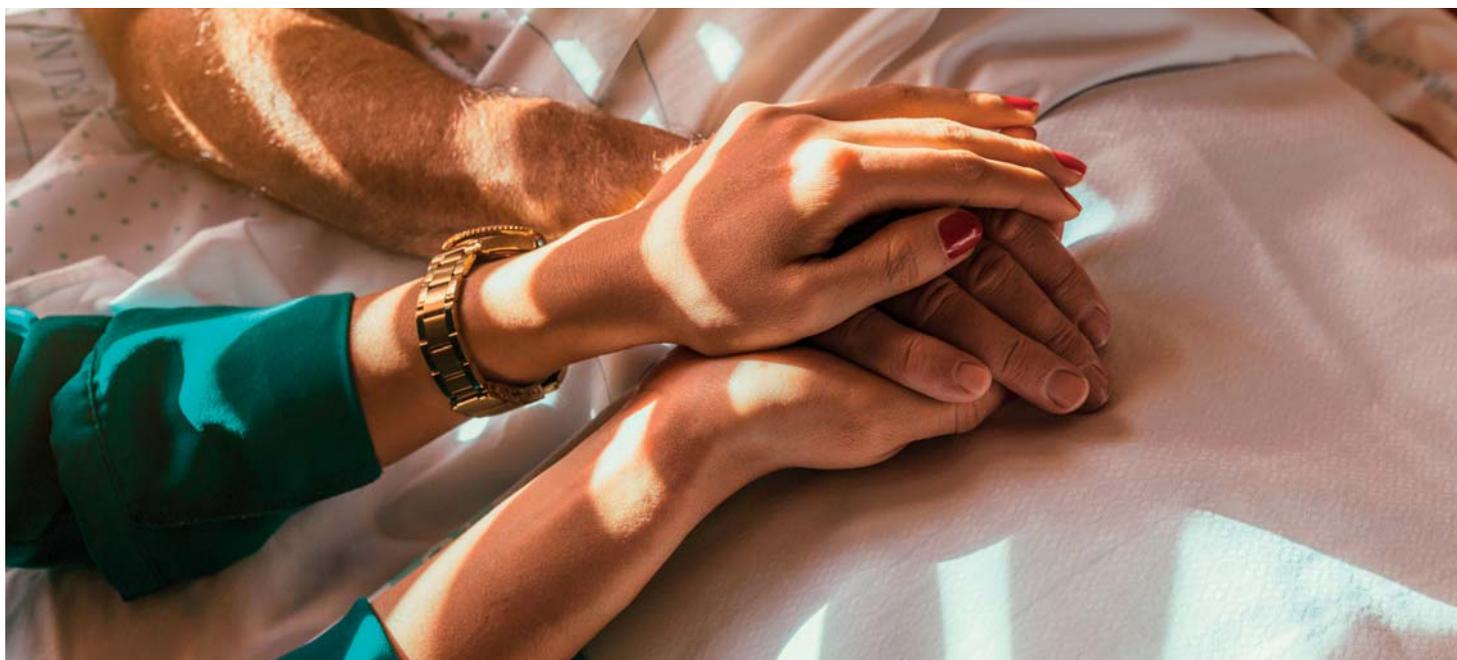
En France 4 millions d'actifs s'occupent d'un proche en situation de dépendance. Au total 1 salarié sur 5 exerce une activité professionnelle en parallèle du temps consacré à ses proches.

Pour soutenir ces derniers, la Loi de financement de la Sécurité sociale 2020 a mis en place depuis le 30 septembre 2020 l'indemnisation du congé « proche aidant ». Ce dispositif permet à un aidant de cesser de travailler temporairement pour s'occuper d'un proche en situation de handicap lourd ou de perte d'autonomie avancée tout en étant indemnisé.

AG2R LA MONDIALE met à disposition de ses bénéficiaires :

- des solutions d'hébergement ou de répit, avec la plateforme téléphonique Orizea, les séjours Vivre le Répit en Famille® et le service SOS-Répit®,
- des bilans de prévention santé dans les centres de prévention Bien Vieillir Agirc-Arrco,
- l'accès à des acteurs associatifs : l'Association française des aidants, la Compagnie des aidants ou le Relais des aidants,
- des services d'information et d'écoute : l'antenne téléphonique Allo Alzheimer.

**Pour plus d'informations**



## Airbus fournisseur du Pentagone

Après plusieurs années d'efforts, Airbus vient de remporter une victoire de taille avec le choix, le 5 juillet, par le Pentagone de Airbus Space, une filiale du géant européen, pour fournir les satellites de la première phase de Transport Layer, la future constellation de connectivité militaire ultrasécurisée des armées américaines. Avec cette entrée dans le club fermé des fournisseurs de la défense spatiale américaine, c'est aussi la reconnaissance de l'excellence de la technologie satellitaire européenne qui est à retenir.

Cette belle réussite va se concrétiser par la signature d'un contrat de fourniture de 42 satellites de type Arrow avec



Northrop Grumman, qui fournira la charge utile, pour le compte de l'Agence américaine de développement spatial. Le Pentagone ne cachait pas vouloir s'affranchir des constellations commerciales - il a signé des accords avec Starlink, l'infrastructure déployée par Elon Musk - susceptibles d'être piratées. Et se doter d'un réseau de communications par internet de nouvelle génération ultrasécurisé, fort de 126 satellites, à terme. Airbus a remporté ce contrat car le satellite proposé a fait ses preuves. La plateforme modulaire Arrow, construite en Floride, équipe déjà la constellation OneWeb, dont 394 satellites sont en orbite et 254 restent encore à livrer. Airbus y assemblera aussi les satellites commandés par le Pentagone. La prudence reste cependant de mise ; le souvenir du revirement des Etats-Unis sur le contrat A400M est encore présent dans les mémoires...

**Négociations, réunions de travail mais aussi fait insolite, l'actu de FO Métaux se décline également en brèves...**

## Canicule : le travail à bonne température



Au milieu d'un été particulièrement chaud, marqué par deux périodes de canicule, la Confédération européenne des syndicats a demandé, le 25 juillet, qu'une loi vienne fixer une température maximum au travail. Le secrétaire général adjoint de la CES, Claes-Mikael

Stahl, a expliqué souhaiter des « protections adéquates » pour les travailleurs face aux conséquences de la « crise climatique ». « Deux travailleurs sont morts d'un coup de chaleur en Espagne la semaine dernière. En France, un pays qui ne plafonne pas les températures au travail, 12 personnes sont mortes d'accidents du travail liés à la chaleur en 2020 », relevait la CES dans son communiqué. À travers l'Union européenne, 23 % des actifs sont exposés à des températures élevées durant au moins un quart de leur temps de travail, un pourcentage qui grimpe à 36 % dans l'industrie, selon les chiffres de l'agence Eurofound, la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie. Or, d'après l'Organisation mondiale de la santé, la température de travail optimale se situe entre 16 et 24 °C. Pourtant, « seule une poignée de pays européens ont une législation destinée à protéger les travailleurs pendant les vagues de chaleur », concluait la CES.

## Des sauts de puce



Si FO Métaux s'est réjoui de l'annonce des industriels STMicroelectronics et Global Foundries, le 11 juillet, concernant la construction d'une usine de semi-conducteurs de

plusieurs milliards d'euros en France, le projet ne sort pas vraiment l'Europe de sa position de faiblesse en ce domaine. Selon une étude du cabinet IC Insights publiée cet été, l'industrie américaine de semi-conducteurs représente encore plus de la moitié des dépenses de R&D de l'ensemble du secteur dans le monde. Elle consacre sept fois plus d'efforts financiers dans ce domaine que son homologue en Europe. De son côté, la Chine a réalisé au même moment un bond technologique considérable en parvenant à maîtriser la technologie de gravure de 7 nanomètres. Malgré l'embargo américain dans cette industrie, destiné entre autres à empêcher le pays de franchir ce seuil, le fondeur chinois de puces SMIC y est parvenu. Si SMIC arrive à produire en volume, la Chine va pouvoir profiter d'un joli bond en termes de production domestique, l'entreprise étant jusque-là limitée à de la production 14 nm de masse - et du 8 nm expérimental ou à faibles volumes. Ce qui fera également un débouché de moins pour les producteurs européens... La guerre des puces est donc loin d'être terminée.

## ArcelorMittal Services : l'avenir en question

**Les métallos d'ArcelorMittal Services se sont retrouvés à Reims pour l'assemblée générale de leur syndicat le 12 mai. Rassemblés autour de leur secrétaire Agnès Laurent, en présence du secrétaire fédéral Paul Ribeiro, du coordinateur groupe Sylvain Ibanez et de la secrétaire de l'UD de la Marne Sylvie Szeferowicz, ils ont fait le point sur la situation du site.**

S'il fallait ne retenir qu'une chose de l'assemblée générale d'ArcelorMittal Services, qui s'est tenue le 12 mai, ce serait l'inquiétude des salariés quant à leur avenir. Du moins, d'une partie des salariés de ce site qui regroupe plusieurs entités. Pour les 120 salariés de Distribution services, répartis entre Reims et Yutz, en Lorraine, l'activité est au beau fixe et les perspectives encourageantes. En revanche, pour les 534 métallos des Centres de services, l'horizon est plus sombre. Éparpillés sur huit implantations dans la moitié nord du pays, ils transforment l'acier pour livrer des produits et solutions sur mesure répondant aux besoins des clients du secteur automobile et d'autres industries. Mais entre la baisse de ces marchés, des restructurations à répétition et des erreurs de positionnement du groupe, l'avenir est des plus incertains et fait craindre le pire aux salariés. Ils ressentent d'autant plus durement la situation que le groupe a pourtant mis fin à une décennie noire en engrangeant 15 milliards de dollars de bénéfices l'an dernier et investit massivement dans certaines unités, comme à Mardyck, près de Dunkerque, où 300 millions d'euros ont été injectés pour créer une unité d'aciers haute technicité destinés au marché du véhicule électrique. Heureusement, pour être défendus, ils peuvent compter



sur une équipe syndicale en plein essor, très motivée et qui a su se rajeunir autant que se féminiser. Les métallos ont d'ailleurs longuement échangé avec Paul Ribeiro sur le sujet de la formation syndicale, indispensable pour un militantisme efficace, mais aussi pour mieux se développer et créer ainsi le rapport de force sur lequel s'appuyer pour négocier. Saluant la volonté de développement de l'équipe, le secrétaire fédéral a rappelé qu'en matière de formation, le nouveau module fédéral consacré aux classifications dans le cadre de la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie devait être une priorité. Il est également revenu plus en détail sur ce nouveau dispositif conventionnel.

## USM du Vaucluse et Métaux d'Avignon : tout pour le développement

Les métallos FO du Vaucluse se sont retrouvés le 13 mai pour l'assemblée générale de leur USM et celle du syndicat des Métaux d'Avignon. Autour de leur secrétaire Laurent Ruiz, en présence du secrétaire fédéral Gérard Ciannarella et du secrétaire général de l'UD84 Jean-Luc Bonnal, ils ont tiré le bilan de l'année écoulée avant de dresser la feuille de route pour 2022. En 2021 déjà, l'USM du Vaucluse prévenait lors de son assemblée générale que la plupart des indicateurs économiques étaient au rouge. Lors de l'édition 2022, le 13 mai, Laurent Ruiz a confirmé que les craintes des métallos étaient fondées, notamment avec les conséquences de la guerre en Ukraine, dont l'envolée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires. Derrière, ce sont les salariés qui ont subi une baisse de leur pouvoir d'achat et qui voient le ciel de l'emploi s'assombrir.

« Pour les défendre toujours mieux, pas d'autre solution que le développement », a fait valoir Laurent Ruiz. Se félicitant de la bonne représentativité de FO Métaux dans le Vaucluse, à 27 %, il a rappelé qu'un plan de développement a été mis au point en lien avec la Fédération et les USM. Les métallos vauclusiens n'en ont pas moins œuvré de leur côté avec succès l'an passé, créant notamment deux nouvelles sections syndicales. Pour autant, la détermination et l'envie de faire grandir FO ne sauraient suffire et Laurent Ruiz a souligné l'importance de la formation fédérale pour un militantisme efficace. Il a fait remarquer avec la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie (CCNM), elle serait encore plus nécessaire.

Gérard Ciannarella est venu appuyer ce propos après un point sur la situation internationale et ses conséquences pour l'industrie française et ses salariés. Revenant sur les longues négo-



ciations ayant permis d'aboutir à la signature de la CCNM et le rôle essentiel qu'y a joué notre Fédération, il a informé les métallos de la mise en place d'un module de formation sur les nouvelles classifications et a rappelé que l'ensemble du cursus de formation fédérale était incontournable. Enfin, Jean-Luc Bonnal a conclu les travaux en invitant Laurent Ruiz à siéger à la CE de l'UD84 afin de mettre en avant la métallurgie et l'industrie dans le Vaucluse.

## USOCOME : un syndicat conquérant



Bonnes perspectives que celles d'USOCOME, dont le syndicat FO couvre les sites de Brumath et Haguenau (employant respectivement 500 et 1 100 salariés), comme l'ont montré lors de l'assemblée générale du 7 mai le délégué syndical Christophe Martin et le secrétaire Didier Glath, qui forment un duo des plus performants à la tête de l'équipe FO. « Après de bonnes NAO, nous avons aussi négocié la transformation en CDI des intérimaires sur Haguenau et Brumath ce qui va représenter cette année plus de 100 personnes sur les deux sites, et avons également mis en place un accord de télétravail, a résumé Christophe Martin, sans oublier les négociations en cours sur la prime de présence mensuelle ainsi que des jours pour enfants malades. » Les métallos FO ont de plus œuvré à aider les salariés, avec pas moins de 15 cas à défendre lors d'entretiens disciplinaires ou de ruptures conventionnelles, et à chaque fois une sortie de l'impasse grâce à FO. Côté industriel, l'activité est à un bon niveau même si la pénurie de semi-composants se fait sentir sur la chaîne d'assemblage et contraint USOCOME à stocker des moteurs en attente de finition.

Les mois à venir seront consacrés aux élections, qui tombent en fin d'année. FO est n°1 et ambitionne cette fois de passer la barre des 50 %, un objectif à la portée des métallos, qui ont enregistré 25 % d'adhésions supplémentaires, avec une belle percée chez les jeunes, à la

faveur des récentes embauches. « Même si le terrain nous est favorable, ne relâchons pas nos efforts », a déclaré Didier Glath, qui s'est félicité que les métallos puissent s'appuyer sur une équipe syndicale solide et qui a d'ores et déjà préparé la relève en misant notamment sur le trésorier Damien Ruch et son adjointe Elena Bianchi, qui a modernisé la communication du syndicat en créant un site internet dédié aux adhérents et un autre pour les salariés.

Arrivé la veille de l'assemblée générale, Eric Keller a pu visiter le site de Brumath, qui stocke les pièces produites par Haguenau et réalise l'assemblage, et a pu voir une usine 4.0 ayant bénéficié d'investissements lourds, qui jouera un rôle majeur dans l'avenir de l'entreprise. « Dans les usines, les moteurs électriques sont le premier poste énergétique, et avec la transition du même nom, les modèles basse consommation d'USOCOME ont tout pour s'imposer et remplir les carnets de commandes », s'est réjoui le secrétaire fédéral. Intervenant en fin de réunion, il a consacré sa prise de parole à la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie et à son déploiement dans les entreprises, proposant aux métallos d'aller avec eux à la rencontre de la direction pour un dialogue plus efficace. Il a conclu son intervention en remettant la médaille de la Fédération à Pascal Heinrich, un militant FO de la première heure qui partira bientôt en retraite.

**Les métallos FO du fabricant de moteurs électriques USOCOME se sont retrouvés à Strasbourg le 7 mai pour l'assemblée générale de leur syndicat, qui couvre les deux sites de Brumath et Haguenau. Réunis autour de leur secrétaire Didier Glath, en présence du secrétaire fédéral Eric Keller, du secrétaire de l'USM du Bas-Rhin Eric Borzic et de la secrétaire générale de l'UD 67 Christiane Heintz, ils ont fait le point sur leur activité et ont échangé sur les élections à venir.**

## Bosch : préparer l'avenir

Dire que Bosch a souffert de la chasse au diesel qui a débuté en 2015 serait un euphémisme. Mais tous les sites du groupe n'ont pas été logés à la même enseigne, comme le montre la coordination FO du 22 juin qui se tenait autour du coordinateur Joël Pawluk, en présence du secrétaire fédéral Valentin Rodriguez, du secrétaire de l'USM 03 Michel Lagrange et de la secrétaire de l'UD de l'Allier Gaëlle Sipos. Sur le site de Moulins, la situation est même plutôt bonne. Spécialisé dans les systèmes d'aide au freinage (ABS) et les équipements d'aide à la conduite comme l'ESP, le site envisage avec une certaine sérénité le passage à l'électrique, d'autant plus que les dispositifs fabriqués à Moulins peuvent s'adapter aisément à la voiture de demain. Autre particularité du site de l'Allier : ses savoir-faire exceptionnels, qui ont permis la mise au point d'une machine de contrôle automatique unique au monde, et qui a trouvé de nombreux débouchés à l'export sur d'autres sites du groupe. Du côté de Cergy, implantation dédiée à la R&D ainsi qu'aux services, le climat aussi est plutôt bon. Dans cette situation, les métallos ont même réussi, ce qui est rare en ce moment, à négocier une politique salariale satisfaisante lors des NAO, préservant ainsi le pouvoir d'achat des salariés.

Très au fait des problématiques automobiles, les métallos se sont montrés très friands d'informations dans un autre domaine : celui des nouvelles classifications. Valentin Rodriguez



a donc consacré l'essentiel de son intervention à la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, et plus spécifiquement aux classifications, rappelant également que la Fédération a mis au point un module de formation spéciale, qui fait d'ailleurs l'objet d'une forte demande des métallos FO sur l'ensemble du territoire.

## Mecachrome Aubigny : forts face à l'adversité

**Les métallos FO de l'équipementier aéronautique Mecachrome d'Aubigny (Cher) se sont retrouvés le 3 mai pour l'assemblée générale de leur syndicat. Rassemblés autour de leur secrétaire Stéphane Carré (également coordinateur FO Mecachrome et membre de la CA fédérale) et du secrétaire fédéral Edwin Liard, ils sont revenus sur l'activité de l'année passée et se sont penchés sur celle à venir.**

Si la récente crise sanitaire a été compliquée pour la plupart des sites industriels, ceux de Mecachrome ont, eux, à affronter dans la même période un plan de transformation puis un PSE. Début 2020, le groupe se place sous la protection du tribunal de commerce pour renégocier sa dette et pouvoir financer sa transformation. Mais en mars, le CSE qui devait annoncer le PSE se télescope avec le premier confinement et le chômage partiel massif pour faire face à la chute d'activité. Le PSE est donc repoussé à septembre. Dans l'intervalle, Mecachrome poursuit la renégociation de sa dette et parvient, en partie grâce à un prêt garanti par l'Etat, à gagner une bataille pour sa survie. Mais les estimations sur le chiffre d'affaires, en juin, amènent la direction à annoncer que le PSE sera revu à la hausse. FO anticipe et obtient de l'APLD pour la production et limite le PSE aux services support, un choix que la sortie de Covid, marquée par un manque de compétences pour remonter en cadence, justifiera pleinement. Sur Aubigny, les 160 licenciements prévus seront finalement ramenés seulement 9 départs contraints avec les accords de l'APLD, des RCC et des départs volontaires. Entre 2019 et 2021, le site perd 20% de ses effectifs, à mettre en perspective avec la perte de la moitié du chiffre d'affaires dans le même temps. Dans le groupe, 194 emplois seront sauvés grâce aux efforts de FO.

Sur le site d'Aubigny, afin de redynamiser l'activité, de garder mobilisées les équipes et de trouver sa place dans le plan de transformation groupe, le transfert d'une ligne de production



vers le site d'Evora, au Portugal, qui a permis de libérer l'espace suffisant, est mis à profit pour lancer les opérations. Grâce à l'intervention de FO auprès du ministère des Finances, la réalisation des produits Airbus pour le NH90 est maintenue et le groupe décroche de nouveaux marchés, notamment sur le programme M88 avec Safran Moteur et PW800 avec Pratt et Whitney.

Au plan syndical, l'équipe FO met les bouchées doubles sur les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> collègues Agent/Maitrise et se prépare aux élections professionnelles de 2023. D'ici la fin de l'année, elle aura bien entendu à traiter la politique salariale (NAO), mais aussi à négocier des accords comme la GPEC, l'intéressement, et la mise en place de la nouvelle convention collective, à laquelle Edwin Liard a consacré une large partie de son intervention, et qui devra faire l'objet d'un accord de méthode. Le secrétaire fédéral est également revenu sur la situation dans l'aéronautique et les risques pesant sur la chaîne d'approvisionnement avant de conclure sur la prolongation de l'APLD obtenue au plan national par notre Fédération et les négociations en cours avec l'UIMM.

## Stellantis Sochaux : le pied au plancher

Le 10 mai, les métallos FO de Sochaux se sont retrouvés pour l'assemblée générale de leur syndicat. Réunis autour du secrétaire Eric Peultier, en présence du secrétaire fédéral Valentin Rodriguez et du DSC Stellantis Olivier Lefebvre, ils se sont penchés sur la situation du site et ses perspectives.

Paradoxe. Tel est le terme qui qualifie le mieux la situation du site Stellantis de Sochaux, berceau de PSA. Alors même que les modèles sortants de ses chaînes – les fameux Peugeot 3008 et 5008 – figurent en tête des ventes automobiles, l'usine sochaliennaise fait pourtant preuve d'une grande timidité en matière d'embauches. Les CDI n'y sont plus que 6 000, contre 12 000 en 2009, et si le nombre d'intérimaires diminue, ces derniers représentent encore un tiers des opérateurs, soit l'équivalent d'une équipe complète. « L'absence de perspectives d'emploi pérenne, que nous dénonçons depuis plusieurs années, rappelle Eric Peultier, est d'autant plus regrettable que le groupe a assez bien traversé la crise sanitaire et a pu atténuer fortement l'impact de la pénurie de semi-conducteurs. » A cela viennent s'ajouter dépassement d'horaires ainsi que samedis et jours fériés travaillés dans le cadre de la montée en cadence du nouvel atelier de montage Sochaux 2022. De quoi faire grincer des dents les salariés. « Stellantis, qui enregistre au premier trimestre une progression de 12% sur un marché automobile en berne

à largement les moyens d'embaucher », déplore le DSC Stellantis Olivier Lefebvre.

La nouvelle organisation du site a également conduit FO à batailler sur de nombreux points, comme l'installation de sanitaires en milieu d'usine ou de cafétérias, sans oublier la réouverture des vestiaires, fermés depuis le passage du Covid, qui contraint les salariés à se changer en bord de ligne de production. « Nous avons également 80 responsables d'unité qui attendent de savoir ce qu'ils vont devenir », ajoute Eric Peultier, qui regrette que les syndicats ne soient pas mieux associés à Sochaux 2022. Les métallos ont également à se familiariser avec la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, que Valentin Rodriguez leur a présentée en conclusion des assemblées générales. Il est revenu en particulier sur les grandes avancées obtenues par FO lors des négociations, comme sur les classifications ou la prévoyance.

## Alstom : une entreprise en tension



A première vue, tout semble aller pour le mieux chez Alstom. Le carnet de commande du numéro 2 mondial du ferroviaire

n'a jamais été aussi rempli et atteint un record avec 81 milliards d'euros sur le dernier exercice. Le chiffre d'affaires connaît une croissance de 11%, le groupe a recruté 9 000 personnes dans le monde et prévoit d'en embaucher 7 500 cette année. Le tour de table des sites effectué lors de la coordination du mois de mai montre cependant une situation plus nuancée. La réserve pour la participation a diminué de moitié par rapport à l'année précédente, peu de sujets ont pu faire l'objet d'accords, l'intégration de Bombardier et les synergies en découlant menacent de désorganiser un peu plus le groupe. La charge des sites, déjà fort conséquente pour certains et en passe d'augmenter rapidement pour les autres, associée au manque d'effectifs et aux difficultés de recrutement se traduit par des tensions sur les volumes horaires et parfois même des conflits autour des heures supplémentaires. Enfin, dans un contexte de forte inflation, les échanges ont montré de fortes attentes sur des NAO dignes de ce nom.

Sur Reichshoffen, la cession est imminente et donnera lieu à une prime de 3 000 euros. Alstom s'est engagé sur de la charge jusqu'en 2026, mais la stratégie du repreneur, l'espagnol CAF, reste une inconnue majeure. A Aytré, la présérie sur le TGV 2020 se traduit par un niveau d'activité faible et le recours aux formations pour éviter le chômage partiel. Activité faible aussi sur les tramways, et sur ces deux produits, l'horizon 2023-2024 promet d'être extrêmement chargé. C'est du côté de l'ingénierie qu'on trouve une surcharge, qui débouche sur des burn-out alors que l'activité pourrait prendre le chemin de l'Inde. Du côté de Petit-Quevilly, le bureau d'études sature et le site peine à recruter. L'ouverture d'un nouveau site au Maroc inquiète et la situation est assez similaire à celle d'Ornans, où les métallos

sont en butte à des problèmes d'approvisionnement et d'organisation, ainsi qu'à un service RH désorganisé et peu réceptif aux demandes des salariés.

Au Creusot, les rapports se sont tendus depuis un difficile changement de direction, notamment à l'occasion d'une grève menée pour défendre des salariés, sans oublier la délocalisation en Pologne de l'usinage de châssis pour le RER NG. Petite Forêt a battu tous ses records de charge mais reste en sous-effectif et donc à la peine, avec des difficultés sur l'organisation, l'approvisionnement, les livraisons, la qualité... Conséquence : des départs et un épuisement général. A Villeurbanne, site spécialiste des cartes électroniques, la crise des semi-conducteurs est prise de plein fouet, mais ce sont surtout les délocalisations en Inde qui inquiètent, avec les risques liés aux transferts de connaissances et de compétences, tandis que les ingénieurs et cadres en France s'entassent dans des locaux surpeuplés. Sur Belfort, la fin de certains contrats est aggravée par le fait que celui avec l'Ukraine est au point mort et que rien ne vient le remplacer. L'établissement de Saint-Ouen vient de dépasser les 1 000 salariés, à plus de 90 % ingénieurs et cadres. Mais malgré une bonne charge d'activité, les délocalisations se poursuivent.

Après une intervention de François Bucaille autour de l'actualité nationale et des réformes à venir, Eric Keller a pris la parole pour rappeler la tenue des réunions régionales par la Fédération sur la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie. Il en a ensuite rappelé les grandes lignes et a présenté les outils mis au point par FO Métaux pour permettre son déploiement et aider les métallos à se l'approprier, notamment en termes de formation. La coordination s'est achevée sur la remise de la médaille de la Fédération à Charles Menet, qui prenait sa retraite fin juin.



**Les métallos FO d'Alstom se sont retrouvés en coordination au Creusot les 18 et 19 mai. Réunis autour de leur DSC Vincent Jozwiak, en présence du secrétaire fédéral Eric Keller et du secrétaire de l'UD de Saône-et-Loire François Bucaille, ils ont fait le point sur l'activité du groupe et de ses différents sites, ainsi que sur les perspectives du secteur ferroviaire.**

## Métaux de la Région parisienne : motivés et conquérants

*Le syndicat FO des métallurgistes de la Région Parisienne a dû faire face, au cours des deux dernières années, à de multiples défis : la crise du Covid, bien sûr, qui a rendu difficiles les rencontres, les échanges et le développement, comme cela a été le lot de tous les syndicats, mais la Région parisienne s'est également retrouvée confrontée à la perte de son Secrétaire Général décédé subitement en 2021. Il a fallu faire face et, avec l'appui de la Fédération, les métallos FO de la Région parisienne se sont trouvés un nouveau leader en la personne de Patricia Bocciarelli, d'abord élue par la commission exécutive existante en juillet 2021 et réélue à l'issue du congrès du 12 octobre 2021.*

*Entretien.*

**FO Métaux : Comment vous êtes-vous retrouvée à la tête du syndicat des Métaux de la Région Parisienne ?**

PB. : Presque naturellement. Déjà membre de la commission exécutive, je suis DSC de PSA Retail et également membre du Bureau Fédéral, et lorsqu'il a fallu pourvoir au remplacement de Cédric Zieliński, je n'ai pas hésité à accepter cet honneur qui m'a été proposé pour assurer le bon fonctionnement du syndicat et la protection que nous devons à nos adhérents.

**En termes de représentativité, comment se situe le syndicat aujourd'hui ?**

Nous sommes représentatifs à plus de 19 %, mais j'ai bien conscience que cela ne suffit pas et que la confiance que l'on m'a accordée doit se traduire, malgré les difficultés, par des résultats encore meilleurs. Pour cela, il faut bien faire comprendre à l'ensemble des salariés que tous ont besoin de se regrouper pour être plus forts, et que, du compagnon au cadre en passant par l'agent administratif, FO est là et sera là pour les accompagner.

**Quelles sont vos relations avec les sections syndicales d'Île-de-France ?**

Je ne les connais pas encore toutes, car je n'en ai pas encore eu le temps, mais j'ai essayé de répondre au mieux à celles qui m'ont sollicitée et j'ai l'intention de les rencontrer toutes durant la mandature.

**Quelles ont été vos premières actions en tant que Secrétaire général du syndicat ?**

Il y a eu, de novembre 2021 à la mi-avril 2022, la négociation sur la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie (CCNM) pour sa mise en place au niveau régional, qui nous a demandé énormément de temps et de travail afin d'être sûrs que les salariés de la Région parisienne gardent leurs avantages territoriaux et même les amélioreront au travers du nouveau dispositif. Il y a eu aussi la négociation des minima sociaux où nous avons obtenu une augmentation de 3,1 % pour l'ensemble de la grille et où FO a pu faire inclure une clause de revoyure que nous avons l'intention d'activer dans le 3<sup>ème</sup> trimestre 2022, afin d'être au plus près des chiffres réels de l'inflation.

**Quels sont les grands combats qui vous attendent dans les mois à venir ?**

Il n'y a pas de petits ou de grands combats. Chaque fois que nos élus ou nos adhérents sont attaqués ou que sont remis en cause des avantages acquis dans une entreprise, nous avons un combat à mener. Parfois de front, parfois au travers de négociations



*Patricia Bocciarelli et Marc Partouche avec les secrétaires généraux de FO et de FO Métaux, au congrès de Rouen.*

pour apaiser la situation, il faut à chaque fois savoir évaluer et appréhender le contexte dans lequel nous nous trouvons pour déterminer la réponse appropriée. Après, il y aura bien sûr, le pouvoir d'achat, un dossier vraiment central pour notre organisation, et le retour annoncé de la réforme de notre système de retraites, même si nous ne savons pas encore sous quelle forme... Ces batailles seront menées par la Fédération FO de la métallurgie et la Confédération FO, évidemment, mais le syndicat des Métaux de la Région parisienne y prendra toute sa place pour améliorer l'un et sauvegarder l'autre. Il y aura certainement d'autres combats à mener, mais chaque fois que l'intérêt des salariés ou des retraités sera revu à la baisse, le syndicat des Métaux de la Région parisienne se mobilisera et sera présent pour refuser tout recul des acquis sociaux qui sont, comme je l'ai déjà dit, un trésor conquis par nos aînés, dont nous sommes les gardiens aujourd'hui, et que nous avons le devoir de transmettre au mieux à nos enfants.

**Comment voyez-vous l'avenir du Syndicat et quels sont vos moyens pour y parvenir ?**

Je préfère parler d'objectifs, car ce sera notre capacité à les atteindre qui garantira l'avenir du syndicat. Aujourd'hui, nous sommes à un moment paradoxal où les salariés ont besoin de nous – les revendications sur les salaires et les conditions de travail le montrent – et d'un autre côté, nous devons faire face aux nombreuses modifications de structure au travers de rachats ou de délocalisations qui modifient profondément le paysage de la métallurgie en Région parisienne. Vous me demandez les moyens pour y parvenir, il y a bien sûr la Fédération et l'appui qu'elle nous apporte, mais je me tourne également vers les UD, qui sont des points d'entrées stratégiques pour nous dans chaque département d'Île-de-France, et bien sûr la commission exécutive et le bureau du Syndicat, avec lesquels nous devons fonctionner avec le même objectif : développer, développer et développer encore ! Cela passe par l'implication de chacun car une personne seule ne peut rien faire mais une équipe motivée peut renverser des montagnes.

**Patricia un dernier mot pour définir le Syndicat des Métaux de la Région parisienne ?**

En un mot c'est difficile, mais je le veux motivé, conquérant et protecteur.

# Disparition d'Alain Seften

« Il a marqué le syndicalisme par sa force de négociation, ses coups de gueule et son humour. Il nous a souvent fait rire, et pour la première fois il nous fait pleurer. » Cet hommage rendu par le secrétaire général de FO Métaux Frédéric Homez aurait pu être prononcé par des centaines de métallos FO, tant Alain Seften a marqué de sa présence notre organisation.

Son parcours reste indissolublement lié à PSA Sochaux, où il entre en 1966, à la sortie de l'école Peugeot, à la ligne de montage en carrosserie, à 17 ans et demi. Avec sa silhouette imposante et sa moustache de gaulois réfractaire, il devient rapidement connu comme le loup blanc sur les chaînes de montage, portant bientôt fièrement les couleurs de FO. Au fil des mandats, il sera notamment secrétaire du syndicat FO PSA de Sochaux à partir de 1993, puis DSC PSA en 1998. Il entrera également à la CA fédérale en 1996 puis au bureau fédéral en 2004. La retraite, en 2008, ne marquera pas la fin de son engagement puisqu'il restera pour un mandat de plus à la CA fédérale, coopté pour les retraités, et sera au bureau de l'UCR jusqu'en mai 2022. Dans les bureaux du syndicat, à Sochaux, les métallos FO ont conservé l'ensemble des accords signés par Alain en tant que DSC. « La pile fait 25 centimètres, constate Eric Peultier, aujourd'hui à la tête du syndicat, et de nombreux accords ont encore cours aujourd'hui. C'est lui qui m'a appris que les salariés seuls ne peuvent se défendre face au patron. » Il a aussi aidé de nombreux syndicats ou sections syndicales du pays de Montbéliard à se développer, contribuant notamment avec son ami Claude Reiss à créer un puissant syndicat à la succursale Peugeot Montbéliard et à rendre FO incontournable dans les services de l'automobile. Ce dernier et le secrétaire de l'USM59 Jean-Paul Delahaie lui ont rendu un bel hommage lors de ses obsèques, auxquelles était

par ailleurs présent le secrétaire général de FO Frédéric Souillot, dont les prédécesseurs Yves Veyrier et Jean-Claude Mailly ont également salué la mémoire d'Alain Seften. Personnage haut en couleurs, Alain Seften

savait donner de la voix. Quand il parlait, mieux valait l'écouter, tant ses colères pouvaient être impressionnantes ! Mais il était aussi homme de dialogue, intelligent, loyal, fin négociateur doté d'un fort caractère, dont même les adversaires reconnaissaient la valeur. Derrière, il était aussi un homme avec un cœur immense pour lequel la famille, dont FO faisait partie, comptait plus que tout. Une fois à la retraite, il avait enfin pu s'adonner davantage à la pêche et consacrer du temps à son jardin, sans jamais manquer une fête de l'association des anciens de Peugeot, son autre famille. En 2020, le lion avait même réussi à battre le Covid.

La Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire général Frédéric Homez partagent la peine de celles et ceux qui l'ont connu et aimé et leur adressent leurs condoléances, avec une pensée particulière pour son épouse Françoise, ses enfants Virginie et John et ses petits-enfants.



**C'est avec une émotion et une tristesse particulières que la Fédération FO de la métallurgie a appris la disparition d'Alain Seften le 5 août 2022 à l'âge de 70 ans.**

## André Faucon nous a quittés

C'est avec tristesse et émotion que la Fédération FO de la métallurgie a appris le décès d'André Faucon le 23 juillet 2022 à l'âge de 76 ans.

Dessinateur industriel, il a longtemps été secrétaire du syndicat FO Jeumont Industrie avant d'en devenir le DSC. Il a également été administrateur de la caisse de retraite et prévoyance Humanis. Entré à la CA fédérale en 2000, il fut ensuite membre de la commission de contrôle fédérale de 2004 à 2016.

Militant convaincu, il était très actif et apprécié dans une entreprise incontournable de la métallurgie, et où la présence de FO a plus d'une fois fait la différence pour la défense des salariés, notamment lors des licenciements massifs en 1993. Il était connu pour sa droiture et la force de son engagement.

La Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire général Frédéric Homez partagent la peine de celles et ceux qui l'ont connu et aimé et leur adressent leurs condoléances, avec une pensée particulière pour sa compagne Jeanine, sa fille Catherine et ses petits-enfants.



# Disparition de Robert Chrusciel

**C'est avec tristesse et émotion que la Fédération FO de la métallurgie a appris le décès de Robert Chrusciel le 30 juin 2022 à l'âge de 69 ans.**

Pour Robert Chrusciel, la métallurgie et FO, ce fut l'histoire d'une vie. Après avoir obtenu son CAP d'ajusteur à l'EPPIA (école professionnelle de l'industrie aéronautique) de Toulouse-Saint-Éloi, il est directement embauché à l'Aérospatiale. Il adhère peu après à FO, en 1972 et ne quittera plus la grande famille des métallos. En 1973, il suit des cours du soir et devient acheteur en matière première. Parallèlement à son activité professionnelle, il prend des responsabilités syndicales, en étant de 1981 à 1983 membre du Comité d'établissement de l'Aérospatiale. À la mort de Jean Massé en 1989, il devient secrétaire général du syndicat de la Métallurgie FO de la Haute-Garonne, et participe alors aux négociations de la Convention Collective de la Métallurgie de la région toulousaine.

Entré à la Commission Exécutive de l'Union Départementale en décembre 1988, il en devient trésorier général-adjoint, puis trésorier général en mars 1995. Parmi ses activités syndicales, il animera le centre de formation des jeunes militants FO dans le cadre du CREO (Centre Régional d'Education Ouvrière). Plusieurs années durant, Robert Chrusciel fait équipe avec Joseph Béllanca, secrétaire de l'UD. En juin 2012, les deux compères décident de passer la main et c'est Eric Ziegler qui lui succède à la trésorerie. « Il aimait le contact humain et ne manquait pas une occasion d'échanger avec les uns et les autres à l'UD, se souvient-il, toujours dans le respect

et la bienveillance même si l'échange était un débat d'idées. » Attentif aux autres et toujours disponible, tant pour écouter que conseiller, il faisait également preuve d'un solide sens de l'analyse en toutes circonstances.

Robert Chrusciel fut également membre du CESER-Midi-Pyrénées

(Conseil économique social et environnemental), de la commission Industrielle et de celle de la Culture, jusqu'au moment de sa retraite professionnelle en octobre 2012. Il resta cependant membre du Tribunal de la Sécurité Sociale et du Tribunal du contentieux de l'incapacité de la Haute-Garonne.

La Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire général Frédéric Homez partagent la peine de celles et ceux qui l'ont connu et aimé et leur adressent leurs condoléances, notamment à l'UD31, et avec une pensée particulière pour sa femme Mercédès, son fils Eric et sa compagne Camille, ainsi que ses petits-fils Alexandre et Bastien.



## Pierre Bridel nous a quittés

La Fédération FO de la métallurgie a appris avec tristesse et émotion le décès de Pierre Bridel à Valenciennes le 13 juillet 2022 à l'âge de 66 ans.

Avec Pierre Bridel, c'est une figure marquante de notre organisation qui disparaît. Au fil des années, il était devenu une référence dans le domaine du handicap et un formateur hors-pair. Malgré une vie compliquée par la maladie et un grave accident de travail, il ne se résignait jamais et restait un battant et un combattant, toujours prêt à accueillir chez lui ceux qui avaient besoin d'aide et réconfort.

Conseiller prud'homal pendant 10 ans aux prud'hommes d'Avesnes-sur-Helpe, il a aussi été membre de l'UL de Valenciennes, ainsi que conciliateur à la MDPH puis, pour le syndicat FO, représentant à la CDAPH. A 56 ans, il avait repris ses études à l'université Lille 3 pour une licence en droit de la santé avec spécialité handicap. Reconnu en invalidité à la même époque, il n'avait pas pu exercer une fois diplômé mais il avait tenu à faire profiter les autres de son savoir encyclopédique sur le handicap, les maladies professionnelles, les accidents du travail et les risques psychosociaux. Sollicité par FO pour former des référents handicap, il n'avait pas hésité un instant, mû par le besoin de transmettre son savoir, de donner envie de s'investir dans le handicap. Durant de longues années, il a donné de son temps sans compter. Il a notamment été un acteur clé de la construction du guide sur le handicap édité par FO Métaux à l'occasion du congrès fédéral de Nice en 2020.

Bon vivant, passionné de pêche, érudit, bosseur méticuleux, toujours prêt à rendre service, il a, avec les secrétaires fédéraux Lionel Bellotti et Marie-Josée Millan, et le

secrétaire de l'USM du Nord Jean-Paul Delahaie, posé les jalons de ce qui deviendrait plus tard le Groupe Réseaux Handicap FO Métaux.

De nombreux métallos ont

salué la mémoire d'un homme bon, un homme de cœur d'une immense gentillesse et un militant toujours prêt à rendre service, pour beaucoup un ami. Avec eux, la Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire général Frédéric Homez partagent la peine de celles et ceux qui l'ont connu et aimé et leur adressent leurs condoléances, avec une pensée particulière pour Carole, son inséparable épouse, et son fils, Jérôme, ainsi que son frère, Yves, et sa mère, Irène.



## Election du CSE : le protocole d'accord préélectoral

**Lors des précédentes éditions, nous avons d'ores et déjà abordé plusieurs étapes préalables au lancement du processus électoral. Nous poursuivons cette fois-ci en réalisant un focus sur le PAP.**

### Qui participe à la négociation du PAP du CSE ?

Les organisations syndicales intéressées sont informées de l'organisation des élections et invitées par l'employeur à négocier le PAP et à établir les listes aux élections professionnelles

L'invitation doit parvenir aux syndicats (article L.2314-5 du code du travail) :

- Au plus tard 15 jours avant la date de la première réunion de négociation ;
- Être effectuée 2 mois avant l'expiration du mandat des représentants en exercice

Doivent être invitées à négocier le PAP :

- les OS qui satisfont aux critères de respect des valeurs républicaines et d'indépendance, légalement constituées depuis au moins deux ans et dont le champ professionnel et géographique couvre l'entreprise ou l'établissement concerné ;
- les OS reconnues représentatives dans l'entreprise ou l'établissement ;
- les OS ayant constitué une section syndicale dans l'entreprise ou l'établissement. Il s'agit des syndicats dont la représentativité n'est pas encore établie dans l'entreprise ou l'établissement et qui ont généralement désigné un représentant de la section syndicale (RSS) ;
- les syndicats affiliés à une OS représentative au niveau national et interprofessionnel (CFDT, CGT, CGT-FO, CFE-CGC, CFTC).

En présence d'un délégué syndical dans l'entreprise, doit être convoqué, soit le délégué syndical présent dans l'entreprise, soit l'organisation syndicale représentative qui l'a désigné. Le syndicat représentatif présent dans l'entreprise où il a désigné un délégué syndical central doit être invité à la négociation du protocole, peu important qu'il n'ait pas de délégué syndical dans l'établissement où les élections sont prévues (Cass. soc., 15 févr. 2006, no 04-60.525). En l'absence d'organisation syndicale reconnue représentative dans l'entreprise ou l'établissement ou d'organisation syndicale ayant constitué une section syndicale dans l'entreprise ou l'établissement, la convocation est valablement adressée à la confédération syndicale représentative nationale et interprofessionnelle.

### Que contient le PAP ?

Une négociation doit s'engager entre l'employeur et les syndicats intéressés pour rechercher un accord, portant obligatoirement sur les points suivants :

- Le nombre et composition des collèges électoraux (L 2314-12) ; La répartition du personnel et des sièges dans ces collèges (L 2314-13) ;
- Les modalités d'organisation et de déroulement des opérations électorales (L 2314-28) ;
- L'organisation du scrutin en dehors du temps de travail.

D'autres clauses, facultatives, peuvent être prévues, par exemple :

- Le nombre d'heures de délégation ;
  - le nombre et la composition des collèges électoraux ;
  - l'absence de limitation du nombre de mandats successifs dans les entreprises de 50 à 300 salariés
- Selon les points sur lesquels il y a eu désaccord, la DREETS (la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) sera compétente pour rendre une décision d'arbitrage : tel est le cas pour la détermination des établissements distincts, le nombre et la composition des collèges électoraux, de la répartition des électeurs, ou de la répartition des sièges dans les collèges. Cette saisine aura pour effet de suspendre le processus électoral jusqu'à sa décision et entraîne la prorogation des mandats en cours jusqu'à la proclamation des résultats du premier tour du scrutin. L'employeur pourra quant à lui fixer seul les modalités pratiques de déroulement du scrutin pour lesquelles la saisine de la DREETS n'est pas obligatoire.

La négociation du PAP doit être menée de bonne foi. Il a été jugé que tel n'était pas le cas lorsque « l'employeur, qui n'avait pas manifesté de volonté réelle de négocier et portait seul la responsabilité de l'absence de signature d'un PAP, avait imparti aux organisations syndicales un délai trop court pour déposer une liste de candidats ». Arrêt Cour de Cassation du 10 mai 2012

D'autre part, l'employeur est tenu de fournir aux syndicats participant à la négociation les éléments nécessaires au contrôle de l'effectif de l'en-

treprise et de la régularité des listes électorales. Si un syndicat le lui demande, l'employeur doit donc soit mettre le registre unique du personnel et la DSN à sa disposition, soit lui communiquer des copies ou extraits de ces documents expurgés des éléments confidentiels, notamment ceux relatifs à la rémunération des salariés. En tout cas, l'argument d'un employeur qui ne souhaitait pas "communiquer des éléments nominatifs et confidentiels à des personnes extérieures à l'entreprise", privant un syndicat d'accéder aux informations nécessaires à un contrôle réel de la répartition du personnel et des sièges dans les collèges, a été considéré comme un manquement à son obligation de loyauté ; en conséquence, « le protocole préélectoral (...) était nul, ainsi que les élections organisées sur la base de ce protocole ». Arrêt Cour de Cassation 9 octobre 2019.

Il a été jugé que cette obligation avait été remplie lorsque l'employeur avait remis au syndicat le registre unique du personnel, la liste des CDD autres que de remplacement, la liste des intérimaires, la liste des prestataires, la liste des salariés à temps partiel ainsi qu'un tableau des effectifs. Arrêt Cour de Cassation 16 septembre 2020.

### Les conditions de validité du PAP

Si un protocole est conclu, sa validité est subordonnée à une condition de double majorité :

- Il doit être signé par la majorité des syndicats intéressés ayant participé à sa négociation (majorité en nombre) ;
  - Parmi ces syndicats signataires doivent figurer des syndicats représentatifs ayant recueilli la majorité des suffrages exprimés lors des dernières élections professionnelles (majorité en voix) ou, lorsque ces résultats ne sont pas disponibles, la majorité des syndicats représentatifs dans l'entreprise.
- Un accord unanime de l'ensemble des syndicats représentatifs dans l'entreprise est toutefois requis pour :
- Modifier le nombre et la composition des collèges électoraux ;
  - Organiser le scrutin en dehors du temps de travail.

### Portée du PAP

Une fois conclu dans les conditions précédentes, le PAP s'impose à ses signataires et l'employeur ne peut pas modifier unilatéralement les modalités des opérations électorales ainsi prévues.

## Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

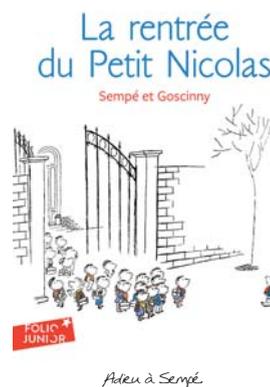
Solution du n° 620

2	6	4	8	3	5	7	1	9
9	5	1	7	6	2	3	8	4
7	3	8	9	4	1	6	2	5
1	7	6	4	8	9	5	3	2
3	8	2	5	1	7	9	4	6
5	4	9	6	2	3	8	7	1
8	9	3	2	5	4	1	6	7
6	2	7	1	9	8	4	5	3
4	1	5	3	7	6	2	9	8

### Sudoku

		8		1				9
			7			1	4	
	5				9		7	8
3	6					7		
		7		4		8		
		1					2	5
6	9		1				8	
	1	5			3			
2				6		5		

### Le mot du mois : Rentrée



C'est la rentrée... Hélas ! ajouteront beaucoup d'entre nous en songeant que les vacances, même compliquées par des conditions météo souvent extrêmes, ont paru bien courtes. Les meilleures choses ont une fin, dit en pareil cas la sagesse populaire.

Attesté dans la langue française en 1510, le nom est évidemment dérivé du verbe *rentrer*, qui l'y avait précédé de quatre siècles. C'est donc, dans son emploi le plus courant, le fait de retourner en un lieu dont on est sorti. Typiquement, l'entreprise pour le salarié qui avait pris des congés. De ce fait, c'est aussi la reprise des fonctions, des activités d'une institution après une pause, en général elle aussi estivale : la rentrée parlementaire, judiciaire, et bien sûr la fameuse *rentrée des classes* (ou *rentrée scolaire*) ; c'est souvent elle qui est sous-entendue lorsqu'on évoque le *jour de la rentrée*, objet (ou non) de quelque anxiété.

Les médias nous annoncent couramment qu'un parti ou un dirigeant politique *fait sa rentrée*, même si le citoyen lambda n'a pas franchement l'impression qu'il fût jamais sorti. Il faut dire que désormais quelques tweets lâchés au jour le jour à l'ombre des palmiers suffisent à ne pas se faire oublier.

Quant à la fameuse *rentrée sociale*, elle est plus ambiguë. Autre expression fétiche des médias, elle suggère que le conflit serait l'état naturel des relations sociales et qu'après avoir relâché la pression pour cause de congés, les syndicats se mettraient en devoir de la faire remonter dès les premiers jours de septembre. Plus raisonnablement, une organisation réformatrice rappellera que, sans aller forcément au conflit, négocier suppose un rapport de forces et qu'il serait dangereux pour les salariés de laisser trop longtemps le terrain occupé par le seul patronat. Quoique l'action syndicale ne se réduise pas au fait de lui *rentrer dans le lard* (variante : *dans le chou*), il faut bien protéger son salaire, surtout si l'inflation redémarre, puisque du bulletin de paie dépendent presque seules les *rentrées d'argent* du foyer.

### Mots croisés n° 621

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A											
B											
C											
D											
E											
F											
G											
H											
I											

Solution du n° 620

P	R	O	F	E	S	S	O	R	A	L
L	E	S	E	M	A	J	E	S	T	E
A	I	S	P	I	S	M	O	G		
I	N	S	T	I	L	L	E	M	I	
D	S	O	R	L	L	A	I	T		
E	E	Y	E	A	H	S	S	I		
U	R	F	A	N	O	M	E	M		
R	E	D	I	S	T	R	I	B	U	E
S	E	R	T	I	S	S	E	U	R	S

#### Horizontalement

A. Videur de boîtes. B. Dans l'embarras. C. Fera disparaître les petites coupures. D. Fierté lyonnaise. Son cimetière reste immortel. Début et fin de mois. E. Trop tordu pour faire rouler un train. Ne se mêle de rien s'il se retourne. F. Tranche sans finesse. G. Préposition. En Croatie. Commune rhénane. H. Par périodes, c'est une mécanique. I. Coupas tous les moyens.

#### Verticalement

1. Va mieux aux bretelles qu'aux chaussettes. 2. Victime d'une extinction de voix très spéciale. 3. En souffrance. Naissance d'Icare. Qui revient. 4. Trois des cinq. On l'abat pour en finir. 5. Des noix d'outre-Manche. Pas tout à fait de quoi râler. 6. Chant de l'alouette. Coule en Artois. 7. Donne la charge. Troll sans cœur. 8. Rivière d'Allemagne. Rassure s'il est bon. 9. Autre créateur de l'école des femmes. Goûtais le sel. 10. S'exprimera sans forcer. 11. Fais bouillir.

# Actys Expertises

ORDRE DES  
EXPERTS-COMPTABLES *ec*

**N**otre cabinet d'expertise-comptable est dédié exclusivement aux représentants du personnel (CSE, Organisations Syndicales...) et tourné à 100 % vers vos attentes. Chaque expertise est unique, objective et n'a pour seul objectif que de répondre à vos besoins.

Nos conseils et analyses n'ont de sens que parce qu'ils mettent notre valeur ajoutée au service de votre négociation et vous permettent d'alimenter votre politique contractuelle et de rééquilibrer le dialogue social.

Notre approche est pluridisciplinaire grâce à une équipe regroupant des financiers, économistes, juristes, experts en négociation sociale et auditeurs industriels.

ACTYS-EXPERTISES est basé en région parisienne et nous intervenons partout en France.



01 46 70 60 17



info@actys.expert

# Quand « Prévoyance et Santé » riment avec Solidarité !

Grâce aux régimes conventionnels de Prévoyance et de Frais de santé, les salariés non-cadres de la Branche des Industries et Commerce de la Récupération peuvent bénéficier de prestations de solidarité. Les partenaires sociaux ont décidé de financer, via le fonds de solidarité, des aides individuelles et des actions de prévention. Malakoff Humanis Prévoyance, assureur des régimes déploie ces actions auprès de ses adhérents.

## Aides individuelles : nouveautés 2022

### Prise en charge d'une partie de la cotisation santé

Les salariés peuvent bénéficier d'un remboursement de 50 % de la cotisation qu'ils ont payés en 2021 au titre du régime Frais de santé de la base conventionnelle obligatoire. Cette aide financière s'applique à l'ensemble des salariés relevant du régime général et du régime local.\*

\* Sous condition de ressources correspondant à un salaire annuel brut en 2020 (y compris primes) inférieur à 22 550 €.

### Aides financières pour les frais exceptionnels

Un accompagnement de Malakoff Humanis Prévoyance sur :

- la santé,
- le handicap,
- le décès d'un proche (enfant/conjoint),
- la scolarité,
- ou autres situations spécifiques.

## Taux d'appel des cotisations Frais de santé

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, grâce au pilotage du régime frais de santé des partenaires sociaux de la branche et de Malakoff Humanis Prévoyance, les entreprises et les salariés bénéficient d'une réduction de 10 % de leur cotisation.



## Prévention 2022 : réduction des douleurs musculaires et articulaires des salariés

Les salariés bénéficient gratuitement d'un programme de prévention des Troubles musculo squelettique (TMS), qui représentent aujourd'hui la première cause de maladie professionnelle reconnue.

### Séances d'ostéopathie

Un ostéopathe ou un chiropracteur peuvent se rendre dans l'établissement pour identifier auprès des salariés qui le souhaitent les postures à éviter, leur expliquer les bons gestes et ainsi soulager leurs douleurs. Le praticien pourra par la suite intervenir régulièrement pour des séances de soins.

### Avantages

- Diminution des risques d'accidents et d'arrêts de travail
- Une action efficace sur les souffrances des salariés
- Une mise en place très facile
- Vous n'avez rien à payer !